

Berni Infos



Dans ma commune

Commerce local p.5

Se détendre

Redécouvrir Bernissart p.12



Administration

3

Edito
Permanences du Collège communal

Dans ma commune

4 à 7

Covid-19
Vacances scolaires
Commerce local
Enseignement
Police
Chaleur et sécheresse



Social

8 à 9

CPAS
Agence locale pour l'emploi
Égalité des chances Bernissart, commune amie des aînés

Travaux et environnement

10 à 11

PNPE
Encombrants
CRIE



Se détendre

12

Redécouvrir Bernissart

Patrimoine et culture

13

Musée de l'iguanodon



Entreprendre à Bernissart

14

Home Made Alara

Agenda

15

Liste des activités et festivités locales
Administration
Distribution des sacs poubelles gratuits

Edito

Chères Bernissartoises,
Chers Bernissartois,

Nous venons de vivre (et nous vivons encore) une période particulière. Chacun et chacune l'a vécue à sa façon.

Certains ont passé un moment positif car le confinement leur a permis de passer du temps en famille, de moins courir, de profiter de l'entité pour se distraire, de flâner dans la nature ou encore de revoir le rythme au travail.

D'autres ont vécu une période plus difficile, confrontés à la maladie voire le décès de proches, une perte de revenus, la garde compliquée des enfants ou l'angoisse liée à l'ambiance générale de cette crise sanitaire. Votre situation est sûrement plus nuancée et vous avez probablement vécu un mélange entre ces deux sentiments. Certains moments étaient agréables mais d'autres plus négatifs.

Sachez que le personnel de l'administration communale ainsi que le collège communal ont fait leur possible pour que cette période compliquée soit la plus sereine possible.

Nous espérons sincèrement que vous passerez un été joyeux et reposant. Dans ce bulletin, nous vous avons proposé quelques idées d'occupations dans la région pour ceux et celles qui resteront à la maison cet été.

Nous pensons que c'est l'occasion de redécouvrir notre belle commune, de tester de nouveaux commerces ou goûter les bons produits de nos artisans ou restaurateurs. N'hésitez pas à nous partager vos bons plans pour y passer du bon temps.

Continuez à prendre soin de vous et des autres.

L'équipe du collège communal

PS : au moment d'écrire cet édit, l'épidémie se calme et il est peu probable qu'un deuxième pic apparaisse. Néanmoins, les informations présentes dans le bulletin sont soumises à annulation ou modification selon les futures règles sanitaires. Merci de votre compréhension.

Permanences du Collège communal

Les coordonnées des conseillers communaux et de CPAS sont consultables sur : www.bernissart.be.



Roger VANDERSTRAETEN - Bourgmestre

Permanences : Centre Administratif du Préau de 14h à 16h le mercredi **16 septembre**

GESTION DU PERSONNEL, INFORMATIQUE, TRAVAUX, PARCS, PLANTATIONS, TOURISME, KERMESSES, ÉVÈNEMENTS, POLICE, PRÉVENTION, SÉCURITÉ, POMPIERS, PROTECTION CIVILE, VOIRIES, ÉCONOMIE SOCIALE, ALE, ADL, AFFAIRES ÉLECTORALES.



Kheltoum MARIR - Échevine

Permanences : sur rendez-vous au 0496/96.49.30

OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL, POPULATION, ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS SUR L'ENTITÉ, FÊTES ET RÉCEPTIONS, JUMELAGE, COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE, CRÈCHES, PETITE ENFANCE, NOCES, JUBILAIRES.



Hélène WALLEMACQ - Échevine

Permanences : sur rendez-vous au 0474/33.38.55

RELATIONS PUBLIQUES, INFORMATION, RENSEIGNEMENTS, COMMUNICATION, LOGEMENTS INTERGÉNÉRATIONNELS, ÉCO-QUARTIERS, LOGEMENTS SOCIAUX, AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, BIEN-ÊTRE ANIMAL, TRANSITION : ENVIRONNEMENT ET ÉNERGIE, CIMETIÈRES, PARTICIPATION CITOYENNE, MOBILITÉ ET SÉCURITÉ ROUTIÈRE, PATRIMOINE, POLITIQUE DES DÉCHETS, PROPRIÉTÉ.



Jean-Marie BRANGERS - Échevin

Permanences : sur rendez-vous au 0479/43.22.59

URBANISME, PERMIS, AGRICULTURE, COMMISSION AGRICOLE, PLAINES DE JEUX, PERSONNES ÂGÉES, COMMUNE AMIE DES AÎNÉS, COMITÉ DES AÎNÉS, COMITÉS DE QUARTIER, LOGEMENT BERNISSARTOIS, MARCHÉS HEBDOMADAIRES, ÉGALITÉ DES CHANCES ET DES GENRES, PLAN DE COHÉSION SOCIALE, CAMPING, SOCIÉTÉS PATRIOTIQUES, MONUMENTS, SALLES, MAISON DE VILLAGE, PENSIONS, PCDR, ÉTÉ SOLIDAIRE, PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE.



Luc WATTIEZ - Échevin

Permanences : sur rendez-vous au 0475/29.26.84

BUDGET, FINANCES, CULTURE, ASSOCIATIONS, FOLKLORE, BIBLIOTHÈQUE, CLASSES MOYENNES, COMMERCES, PME, ENTREPRISES, MAISON RURALE (programmation), TUTELLE CPAS, EMPLOI.



Marina KELIDIS - Échevine

Permanences : sur rendez-vous au 0478/08.12.71

ENSEIGNEMENT, SANTÉ PUBLIQUE, HYGIÈNE, SPORTS, INFRASTRUCTURES SPORTIVES, CULTES, FABRIQUES ÉGLISES, GARDERIES, ÉCOLES DES DEVOIRS, ACCUEIL EXTRA-SCOLAIRE.



Claude MONNIEZ - Président du CPAS

Permanences : sur rendez-vous au 0472/69.75.03

OEUVRES SOCIALES - JEUNESSE - CONSEIL DES ENFANTS - POLITIQUE FAMILIALE - CONCERTATION SYNDICALE - BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL - APRÈS-MIDI DES SENIORS

COVID-19

Du 18 mars au 3 mai, 46 jours de chamboulement à la commune et au CPAS de Bernissart. Si nous devons résumer cette période en quelques mots, on pourrait dire que c'était un moment d'adaptation et d'entraide.

Mais concrètement, que s'est-il passé à la commune et au CPAS ?

Dès l'annonce du confinement mi-mars, la priorité a été de protéger les citoyens ainsi que le personnel communal et du CPAS, tout en assurant la continuité de nos services. Il a donc fallu adapter le travail des employés et ouvriers pour que les missions essentielles puissent être remplies : travail à bureaux fermés, permanence téléphonique ou par e-mail, roulement dans les équipes pour éviter que les agents ne se croisent, matériel de protection et redéfinition des missions prioritaires pour les ouvriers,...

Les informations du Centre de Crise National (CNC) évoluaient et se précisaient de jour en jour, parfois même d'heure en heure, avec à chaque fois, de nombreux documents à compiler concernant les recommandations à suivre. À cela s'ajoutaient les circulaires wallonnes ou de la Fédération Wallonie-Bruxelles (concernant l'enseignement, l'organisation du travail, les finances communales,...) qu'il fallait également mettre en pratique. Le collège s'est réuni plusieurs fois par semaine (y compris le week-end au moment fort de la crise) pour évaluer les mesures à prendre en vue d'éviter la propagation du coronavirus. Tout au long de la crise sanitaire, nous avons tenté de vous informer au mieux des règles à respecter pour le bien de tous et des modifications dans le fonctionnement de notre administration : via le site internet actualisé très régulièrement, via un feuillet d'information envoyé en toutes-boîtes, via une vidéo du bourgmestre, via des bâches en entrée de village,...

Premières confrontées au confinement, les écoles ont rapidement et complètement changé leur organisation, réseaux libre et communal se coordonnant pour répondre aux différents défis et problématiques. Un système de garderie a été mis en place pour les parents qui n'avaient pas d'autres solutions et des activités ont été suggérées aux enfants. Différents moyens ont été mis en œuvre pour garder le contact avec les élèves, par le biais des réseaux sociaux, de vidéos, de courriers, de travaux à effectuer pour ceux qui le souhaitaient, ...

Le CPAS a également adapté son action. Certains services ont été maintenus comme l'épicerie sociale et les repas chauds livrés à domicile tandis que d'autres ont été instaurés pour faire face à cette période particulière : la livraison de courses et la distribution de colis alimentaires par exemple. Les éco-cantonniers ont continué de sillonner la commune pour en assurer la propreté. Enfin, les permanences sociales ont été assurées par téléphone.

Côté solidarité, vu la multiplicité des offres de bénévolat, la commune et son Plan de Cohésion Sociale ont mis en place une plateforme internet « Bernissart Solidaire » pour centraliser ces offres d'aide et les mettre en lien avec les demandes.

Grâce à une commande groupée de la Zone de secours de Wallonie picarde, nous avons pu vous distribuer des masques gratuitement (sans devoir attendre ceux de l'État fédéral à retirer dans les pharmacies). La commande étant arrivée en plusieurs fois, la distribution a été échelonnée,

village par village, et a entièrement été effectuée par le personnel communal, qui a également distribué les filtres du Fédéral. Tout au long de la crise, la commune a participé à l'approvisionnement de masques pour le personnel soignant, pour le personnel des services résidentiels, les infirmiers à domicile, les kinésithérapeutes, les dentistes, les sages-femmes et le personnel des funérariums.



Enfin, sur le plan de l'économie, il a été décidé, peu de temps après la mise en place du confinement, de suspendre et ou de reporter des taxes affectant les commerces de proximité. L'ADL a régulièrement alimenté sa page Facebook, y relayant les informations du 1890 et d'Entreprendre. Wapi ou en rapport avec les circuits courts et la consommation locale. Maintenant que le déconfinement nous permet d'ailleurs un peu plus de liberté, nous vous encourageons à soutenir le commerce local, en continuant de fréquenter les petits magasins qui se sont révélés si précieux et en retournant sur le marché et dans les restaurants. Pour favoriser l'achat local, des bons à valoir seront également diffusés à toute la population à partir d'octobre.

Pour conclure, nous espérons que l'épidémie s'éteindra très prochainement et qu'au moment de nous lire, cette crise sera bel et bien derrière nous.

Merci au personnel de première ligne (médical, la police, dans les magasins, pour la propreté,...) qui s'est donné sans compter.

Merci aux nombreux bénévoles qui ont œuvré pour aider ceux et celles qui ont eu le plus de difficultés pendant cette crise.

Merci à tout le personnel communal et du CPAS pour sa flexibilité et son travail.

Merci à vous, habitants de l'entité, pour votre compréhension et votre solidarité.

Ensemble, nous avons été plus forts devant cette crise. Nous souhaitons que cet esprit d'entraide et de solidarité perdure. Prenez soin de vous et des autres.

Vacances scolaires

Accueil des enfants

Bien que le déconfinement soit en cours, des restrictions subsistent quant à l'organisation d'activités collectives destinées aux enfants cet été. La plaine de vacances, dans sa formule habituelle, ne sera donc pas organisée.

Néanmoins, l'administration communale met sur pied un accueil pendant les vacances, du 06/07/2020 au 14/08/2020 pour les enfants de 3 (pour autant qu'ils soient propres) à 12 ans.

Quarante enfants maximum pourront être accueillis de 7h00 à 18h00 au prix de 6 € par jour. Ils constitueront ainsi une « bulle » qui devra rester stable durant une semaine. L'accueil est exclusivement réservé aux enfants habitant l'entité ou fréquentant une école de l'entité et dont les parents travaillent. Il sera donc exigé des attestations de la part de l'employeur.

Les inscriptions se font au moins une semaine à l'avance auprès d'Alessandra Pistone au 0470/16.22.89.

Pour votre bonne information, veuillez noter que le transport en bus ne sera pas organisé et que les sorties extérieures ne seront pas possibles.

Les enfants auront leur pique-nique complet, dans une mallette réfrigérée, avec des collations et des boissons en suffisance pour toute la journée.

Pour les petits qui font encore la sieste l'après-midi, les parents fourniront les effets personnels (doudou, coussin et couverture).

Infos

Alessandra Pistone
0470/16.22.89

Commerce local



Retrouvez la liste des commerçants bernissartois sur www.bernissart.be, dans l'onglet « vie pratique » ou auprès de l'ADL au 069/59.05.60

Relocaliser l'économie, acheter local, soutenir nos producteurs et commerçants : ces messages souvent véhiculés durant la crise ont suscité chez beaucoup d'entre nous une réflexion majeure sur nos habitudes de consommation.

Aujourd'hui, nous sortons doucement du confinement et le défi de la relance économique est de taille.

Et si nous continuions à faire nos achats dans les petits magasins de proximité ? Et si nous transformions une mode passagère en pratique durable ?

Au plus fort de la pandémie, les commerçants bernissartois ont répondu présents pour fournir des biens et services de première nécessité, en adaptant leurs horaires et leur manière de travailler.

Avec le déconfinement, tous ont dû faire preuve d'inventivité pour répondre aux normes de sécurité et, derrière le masque, toujours le sourire pour nous accueillir !

Alors, apportons-leur notre soutien ! L'air de rien, ils sont plus d'une centaine dans notre commune et ce que nous venons de vivre nous a fait mesurer combien ils sont essentiels !



Écoles communales... 7 implantations

- Travail en cycles et en continuité.
- Différenciation des apprentissages.
- Choix des différents cours philosophiques et cours de citoyenneté.
- Sorties pédagogiques, animations, spectacles en lien avec les différents projets et thèmes abordés et ce, à coûts réduits.
- Psychomotricité et natation dès la maternelle.
- Cyberclasse (ateliers informatiques dès la 3^{ème} maternelle).
- Visite d'un établissement scolaire secondaire en 6^{ème} année.
- Cours de néerlandais dès la 5^{ème} primaire.
- Fournitures scolaires gratuites.
- Garderies encadrées dès 7h jusque 18h.
- Possibilité de participer à des initiations en informatique, anglais, arts plastiques, musique, multi-sports (coût réduit).
- Le mercredi après-midi : accueil à l'île aux enfants (activités payantes sur le site de Bernissart ; transport assuré).
- Stages durant les congés scolaires.
- Repas chauds (1,90 € jusqu'en 2^{ème} primaire et 2,40 € à partir de la 3^{ème} primaire).
- Potage gratuit pour tous.
- École des devoirs gratuite (mais inscriptions limitées).

Pommeroeul et Ville-Pommeroeul

Inscriptions et visites des deux implantations la première semaine de juillet et à partir du 24 août sur rendez-vous au 065/62.05.26 - direction.ecolevp@skynet.be.
Infos : www.ecolepommeroeulville.be

Bernissart et Harchies

Les inscriptions, pour les trois implantations, se dérouleront à la rue Lotard n°16, en prenant rendez-vous avec la direction : Mme Anne-Sophie Deramaix – 069/57.61.43 ou ecole.bernissart@skynet.be, ou aux dates suivantes :

- les 22, 23, 24, 25, 26, 29 et 30 juin durant les heures de cours (8h30-15h) ;
- du 1^{er} au 3 juillet 2020 : de 9h à 12h ;
- du 24 au 28 août 2020 : de 9h à 12h.

Infos : www.ecolebernissartharchies.be.

Blaton Centre et Bruyère

Les inscriptions, pour les deux implantations, se feront à la rue des Écoles n° 26, aux dates suivantes :

- les 22, 23, 24, 25, 26, 29 et 30 juin durant les heures de cours ;
- du 1^{er} au 3 juillet 2020 : de 9h à 12h ;
- du 24 au 28 août 2020 : de 9h à 12h.

ou en prenant rendez-vous avec la direction f.f., Mme Thaon Stéphanie, au 069/57.75.83 ou par courriel : thaonstephanie74@gmail.com.

Écoles libres... 2 implantations

École libre Saint-François

- Travail collaboratif avec les parents et guidance active.
- Conseil des enfants.
- Tri des déchets, sensibilisation à une nourriture plus saine, création d'un verger.
- Dès la 3^{ème} maternelle, utilisation de tablettes I-Pad pour faciliter les apprentissages, accompagner les enfants en difficulté, initier chacun aux outils numériques.
- Cours d'anglais et de néerlandais dès la 3^{ème} maternelle.
- Classes de dépaysement.

Votre enfant va bientôt rentrer à l'école maternelle ? Nous vous invitons à une après-midi découverte le mercredi 26 août 2020 de 14h à 17h (découverte libre des locaux, rencontre avec l'enseignant, ...)

Infos :

École Saint-François - Rue Buissonnet, 22 à Harchies
0475/51.55.13 - www.ecole-st-francois-harchies.be



École libre de Blaton

- École rénovée, dans un cadre verdoyant, pour le bien-être des enfants.
- Une ambiance familiale, une équipe éducative dynamique, des enseignants à l'écoute.
- Sensibilisation dès la maternelle, au bon équilibre alimentaire : participation au programme « fruits et légumes » à l'école.
- Cours de natation dès la deuxième maternelle.
- Maîtrise de l'outil informatique : projet cyberclasses dès la deuxième maternelle, ordinateurs et tablettes.
- Repas complets.
- Garderie : le matin dès 7h30, le soir jusque 17h30.

Inscriptions :

Du 22 au 30 juin de 8h30 à 16h.

Du 1^{er} au 6 juillet, du 17 au 21 août et du 24 au 31 sur rdv.

École libre de Blaton - Rue de Basècles, 1 - 7321 Blaton
0474/66.66.91 - www.ecolelibredeblaton.blogspot.be.

Police

Petit rappel concernant la collecte des déchets ménagers

Article 177 - Modalités pratiques pour l'enlèvement des sacs réglementaires.

Seuls les sacs visés à l'article 176 (utilisation de sacs réglementaires pour la collecte périodique) peuvent être présentés à la collecte, au plus tôt la veille du jour de collecte à partir de 18 heures et au plus tard à 6 heures du matin le jour de celle-ci.



Toutes les précautions doivent être prises compte tenu des circonstances et des prévisions météorologiques afin d'éviter que les sacs déposés n'engendrent une gêne pour les usagers de l'espace public.

Les riverains (à l'exception des riverains des ruelles et voiries inaccessibles) doivent déposer les sacs devant l'immeuble qu'ils occupent, à l'alignement des propriétés, dans l'espace public, de manière à ne pas gêner la circulation et à être parfaitement visibles de la rue.

Les habitants des ruelles et impasses inaccessibles doivent déposer leurs sacs à front de la voie publique la plus proche à un endroit désigné par la commune permettant le passage des véhicules collecteurs. Une voie est considérée comme accessible si le véhicule de collecte peut s'y engager, même s'il doit y entrer ou en sortir en marche arrière, dans les autres cas, la voirie est considérée comme inaccessible.

Lorsque, pour une raison quelconque, un enlèvement organisé par la commune ou par l'organisme désigné par la commune à cet effet n'a pu avoir lieu selon le(s) jour(s) fixé(s), les riverains doivent retirer les sacs déposés et leur contenu, au plus tard avant 18 heures le jour prévu pour la collecte. Jusqu'à leur présentation à une collecte ultérieure, ces sacs ainsi que leur contenu sont conservés par leur propriétaire dans l'immeuble qu'il occupe. La conservation est organisée de manière à ne pas incommoder le voisinage et à ne pas porter atteinte à la salubrité publique.

En ce qui concerne les PMC et les papiers/cartons, ils doivent également être déposés, au plus tôt la veille du jour de collecte à partir de 18 heures et au plus tard à 6 heures du matin le jour de celle-ci.

Les modalités spécifiques de ces collectes sont décrites aux articles 183 et 184 du Règlement Général de Police, téléchargeable sur le site www.bernissart.be.

Infos

Commissaire EECKHOUT Pascal
Zone de police Bernissart
Péruwelz - 069/77.20.57

Chaleur et sécheresse

Des conseils contre la chaleur et la sécheresse

Les mois d'avril et de mai sont considérés comme les mois les plus secs depuis le début des mesures en 1833. Certains météorologistes s'attendent à un été caniculaire.

Voici quelques conseils pour prévenir les problèmes liés aux fortes chaleurs et à la sécheresse estivales :

- Empêchez la chaleur de rentrer en fermant les volets, les stores et les rideaux en journée ;
- La nuit, laissez entrer l'air frais (vous pouvez placer un drap humide devant vos fenêtres) ;
- Si vous êtes propriétaire de votre habitation (et que vous pouvez vous le permettre), entreprenez des travaux d'isolation qui vous feront économiser de l'argent sur vos factures d'énergie mais également rendront votre maison plus confortable en été. Il existe des primes. Les infos sont disponibles sur <https://energie.wallonie.be> ;
- Limitez l'usage d'appareils électriques qui peuvent dégager de la chaleur même en veille ;
- Plantez des arbres demi-tiges ou hautes-tiges à feuilles caduques qui donnent de l'ombre en été et ne gênent pas en hiver car ils n'ont plus de feuilles ;
- Privilégiez une pelouse plutôt qu'une terrasse avec du carrelage qui renvoie la chaleur sur vos murs ;
- Si vous envisagez de repeindre votre façade, optez pour les couleurs claires qui réfléchissent mieux les rayons du soleil ;
- Arrosez vos plantes tôt le matin ou le soir pour éviter que le soleil fasse évaporer l'eau trop rapidement ;
- Installez une citerne à eau ou des réservoirs à eau pour arroser par temps sec sans utiliser l'eau de distribution.



© Pixabay

Infos

Service Environnement
069/59.00.64

CPAS

Mesures Covid-19

Nos services restent accessibles du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 12h30 à 16h30 tenant compte des mesures sanitaires qui nous protègent **TOUS** (masque obligatoire). Entre le 6 juillet et le 21 août 2020, horaire d'été avec fermeture des services à 13h30.

Service social général

Permanence les mardis, mercredis et jeudis de 8h30 à 11h, uniquement pour les nouvelles demandes (maximum 10 personnes). Sur rendez-vous uniquement pour les personnes dont un dossier est ouvert auprès de notre Centre. Notre page Facebook vous informe sur les aides sociales-Fonds COVID 19.

Service énergie

Permanence tous les lundis de 8h30 à 11h (max 10 personnes). Rechargement compteur budget du lundi de 8h à 12h et de 12h30 à 16h30. Notre page Facebook vous informe sur les aides liées au compteur budget.

Service médiation de dettes

Permanence deux jeudis par mois de 8h30 à 11h et sur RDV.

Service insertion (socio)professionnelle sur RDV

Secteur alimentaire

Épicerie sociale accessible du lundi au vendredi de 8h30 à 11h45 et de 13h à 15h sauf le mardi de 8h30 à 11h45 (accès 1 personne à la fois avec distance de sécurité 1,5 mètre et port du masque obligatoire).

Repas chauds avec livraison quotidienne à domicile par le CPAS entre 10h30 et 12h30 sauf week-ends et jours fériés (6,50 € le repas comprenant un potage, plat principal et dessert).

Taxi social pour rendez-vous médical (maximum deux courses par jour : matin/après-midi pour permettre le nettoyage du véhicule).

Maintien de la livraison de courses à domicile provenant de l'épicerie sociale durant les heures de service.

Distribution de colis alimentaires pour les personnes en situation de précarité.

Animations Énergie

Les ateliers sur la gestion budgétaire et sur la surconsommation, initialement prévus le 21/04 et le 09/06, sont reportés.

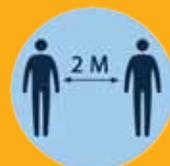
L'atelier « Le clic de trop » est maintenu, il se déroulera le 15/09.

Sur base d'un jeu, son objectif est de découvrir les arnaques les plus courantes liées à la téléphonie ou à Internet et de trouver les solutions les plus adaptées si on en est malheureusement victime.

Infos

Inscriptions : Service Énergie
du CPAS - Madame Edith Visse
069/59.06.60

À VOTRE SERVICE



Tous nos canaux de
communication sont ouverts
069/59.06.60
info@cpas-bernissart.be
f CPAS de Bernissart



© Pixabay

Agence locale pour l'emploi

Active depuis 1995, l'ASBL Agence Locale pour l'Emploi (ALE) propose des emplois de proximité pour des personnes au chômage depuis longtemps, qui trouvent difficilement une place sur le marché du travail.

Les tâches effectuées par les travailleurs de l'ALE ne sont pas rencontrées par les circuits de travail réguliers et ne sont pas en concurrence avec ceux-ci. Il s'agit par exemple :

- de l'aide à l'entretien du jardin (tonte de pelouses, taille de haies, nettoyage des parterres, bêchage du potager, semis, déblaiement de la neige ou feuilles, désherbage allées, entretien de pierres tombales, ...);
- de petits travaux de bricolage (repeindre une porte, monter des meubles, nettoyer des voitures ou des meubles de jardin, désencombrer une cave, un grenier, une remise ...);
- de garder occasionnellement vos enfants à domicile ;
- d'aider les associations pour leurs festivités (monter et installer des tables et bancs) ou le petit entretien de leurs locaux.

Pour le particulier qui souhaite faire appel aux services de l'ALE, l'inscription annuelle est de 7,40 € ; le coût par heure de travail s'élève à 6,70 € (partiellement déductibles).



© Pixabay

Infos

ALE - 069/58.01.42

ale.bernissart@gmail.com

<https://alebernissart.jimdo.com>

Égalité des chances Bernissart, Commune amie des aînés



© Pixabay

Les marches reprennent selon le calendrier suivant :

- 23/07 : Beloeil (Les Ecacheries), rue du Bosquet, à la Fontaine Bouillante.
- 20/08 : Basècles, Place.
- 24/09 : Stambruges, Mer de sable (près des barbecues).

Rendez-vous est donné à 15 heures.

La réflexion est en cours pour relancer la pétanque, dans le respect des normes sanitaires. Les habitués seront avertis personnellement de la reprise. **Les autres activités sont suspendues jusqu'à nouvel ordre.**

Infos

Khadija : 0470/10.32.29

Josiane : 069/81.10.12

Antonia : 069/81.10.10

PNPE

Le projet Interreg Trans'Vert est accepté !

Depuis 2016, le Parc naturel des Plaines de l'Escaut (PNPE), dans le cadre du Groupe d'Action Locale (GAL) des Plaines de l'Escaut a mis en œuvre une équipe de gestion de la nature et du paysage, en collaboration avec les CPAS. Fauches avec exportation, plantations et tailles de haies ou saules têtards, gestion des espèces invasives, pose de clôture pour l'écopâturage, entretien des circuits de randonnées, ramassage de déchets, aménagement pour la faune, pose de nichoirs... Tant d'activités qui ont permis aux bénéficiaires (articles 60) de se former et de s'insérer dans le monde du travail.



À partir du 1^{er} avril 2020 et jusque fin 2022 (3 ans), alors que ce programme initial se termine, un nouveau projet transfrontalier Interreg voit le jour. Ce projet nommé « Transvert » vise à développer d'avantage l'insertion et la formation de publics très éloignés de l'emploi au travers de chantiers de gestion de part et d'autre de la frontière.

Deux équipes mixtes constituées de 5 bénéficiaires belges et français et d'un chef d'équipe chacune développeront des chantiers de valorisation de notre patrimoine naturel et bâti (petit patrimoine). L'entretien des circuits de randonnée fera également partie intégrante du projet. D'autres initiatives sont en cours de création ou de concertation avec les communes des territoires concernés. Le Parc naturel des Plaines de l'Escaut sera accompagné par d'autres opérateurs : deux organismes d'insertion (AID Escale côté belge et CAPEP côté français) et le Parc naturel régional Scarpe-Escaut (France), en lien avec le Forem, les CPAS des 7 communes et le Département du Nord notamment. Le projet vise également à mettre en place une plateforme des acteurs du domaine de l'insertion professionnelle en lien avec la gestion des espaces verts.

(Re)découvrez les producteurs du Parc naturel !

Pendant le confinement, beaucoup d'entre nous se sont tournés vers les producteurs locaux. Nous y trouvons un choix varié de produits de qualité, locaux et de saison. Et ce à quelques kilomètres seulement de chez nous ! Mais comment les trouver ? Rien de plus facile ! Vous trouverez sur notre site internet une carte qui reprend pas moins de 104 producteurs au travers des 7 communes de notre territoire... Vous y trouverez également l'adresse de plusieurs épiceries locales.

Vous êtes producteur ? Vous n'apparaissez pas sur cette carte ? Contactez-nous au 069/77.98.70. Pour accéder à cette carte : www.plainesdelescaut.be, onglet cartographie.

La « Frigonnette » à 1 an

Voilà une année que la « Frigonnette » à partager du GAL (Groupe d'Action Locale) des Plaines de l'Escaut parcourt le territoire. Vous êtes agriculteur, producteur, traiteur ou un particulier qui organise un événement ? Ce véhicule est à disposition de toute personne qui souhaite transporter des produits locaux ! Pour rappel, nous avons fait l'acquisition de la Frigonnette dans le but de soutenir les circuits courts alimentaires, suite aux demandes des producteurs de notre région. Ce véhicule peut apporter une aide logistique à certains producteurs qui se trouvent souvent confrontés à des contraintes liées au transport de leur production.

Intéressé ? Pour les conditions d'emprunt, contactez Lucie Verhelpen via lverhelpen@pnpe.be ou au 069/77.98.70.

Cet été, on va glaner dans les Plaines de l'Escaut !

Le Parc naturel va organiser, en collaboration avec nos producteurs, des glanages tout au long de l'été. Mais c'est quoi un glanage ? Cela consiste à venir ramasser les pommes de terre ou légumes que l'agriculteur n'a pas pu récolter dans son champ. Il s'agit d'une chouette opportunité d'aller récolter ses légumes gratuitement à deux pas de chez soi et d'ainsi éviter le gaspillage alimentaire. C'est également une belle occasion de (re)découvrir un métier en faisant connaissance avec le producteur du coin. Des glanages seront organisés ponctuellement en semaine de 17h à 19h ou le samedi de 9h30 à 11h30 (en fonction des possibilités des producteurs).

Pour plus d'infos sur le projet, consultez notre site et tenez-vous au courant des glanages en vous inscrivant à notre mailing-list « glanage » via le formulaire sur www.plainesdelescaut.be (onglet « projet » -> glanage).

Infos

Maison du Parc naturel
Rue des Sapins 31, 7603 Péruwelz
069/77.98.10 - accueil@pnpe.be

Encombrants

L'ALE de Bernissart organise deux fois par semaine et sur rendez-vous uniquement un service de ramassage d'encombrants vers le recy parc Ipalle d'Harchies.

Sont concernés : tout type de déchet autorisé par Ipalle, à l'exclusion des inertes, avec la réserve que certains sont soumis à un quota annuel.

Types de déchets	Quota points par an
Encombrants	Max 12 points
Non-incinérables	Max 8 points
Isolation	Max 8 points
Végétaux	Max 30 points

Les cartons, bouteilles en verre ou en plastique ne sont pas soumis à un quota.

Veuillez vous référer aux conditions d'Ipalle pour plus de renseignements (www.ipalle.be, rubrique «déchets», règlement).



Conditions d'accès à notre service :

- Prise de rendez-vous, avec au maximum 2 voyages par semaine et par adresse. Il est impératif qu'une personne soit présente le jour du passage de la remorque.
- Les déchets doivent être prêts et triés par catégorie. Le préposé pourra refuser d'embarquer les déchets mélangés ou entreposés trop loin de la voirie.
- Ne pas avoir dépassé les quotas annuels par catégorie, sans quoi le préposé vous rapportera vos déchets et vous comptera un deuxième voyage.
- Le prix est de 6€ par voyage, à payer au préposé avant tout embarquement de déchets.
- Nous ne prenons pas en charge les déchets organiques.

Infos

ALE 069/58.01.42
<https://alebernissart.jimdo.com>

CRIE

À la découverte des Nutons... (5-7 ans)

Ouvre grand tes yeux, tes oreilles et tes mains. Viens avec nous partager les secrets de ces petits êtres mystérieux !
Du lundi 27 au vendredi 31 juillet 2020.

Voyage au pays des bestioles (5-7 ans)

Rétrécissons-nous pour voir de plus près les étranges bestioles qui peuplent le jardin et les marais !
Du lundi 3 au vendredi 7 août 2020.

Aventures natures (6-8 ans)

Tous aux marais d'Harchies ! Pour explorer, jouer, faire du feu, bricoler, cuisiner des plantes sauvages, cultiver la bonne humeur.
Du lundi 10 au vendredi 14 août 2020.

Sport nature en immersion anglais (12-15 ans)

Passez une semaine en immersion au travers d'activités sportives (nautiques, vélo, pêche, geocaching, "escape game") et d'apprentissage ludique de la langue anglaise.
Du lundi 17 au vendredi 21 août 2020 - 9h à 16h (garderie de 8h à 17h)
Prérequis: minimum 1 année scolaire d'anglais et amener un vélo en état de rouler.

Les enfants des bois (5-7 ans)

Un stage pour vivre une aventure dans les bois, cuisiner au feu de bois, construire des cabanes, dessiner avec les arbres, s'amuser et s'émerveiller.
Du lundi 24 août au vendredi 28 août 2020.

Le prix d'un stage s'élève à 80€.

Horaires : de 9 à 16h, avec garderie possible le matin dès 8h et jusque 17h l'après-midi.

Lieu : au CRIE (rue des Préaux, 5 à Harchies)



Les inscriptions aux stages sont effectives mais toujours sous réserve de mesures sanitaires édictées par le Conseil National de Sécurité. Inscriptions sur <https://crieharchies.fikket.com/>

Infos

CRIE d'Harchies
Rue des Préaux 5
7321 Harchies - 069/58.11.72

Redécouvrir Bernissart

Nombreux sont ceux qui auront fait le choix de ne pas passer leurs vacances à l'étranger. Pourquoi ne pas profiter de cet été entre parenthèses pour redécouvrir notre commune ? Voici quatre idées de sortie ou d'activités à faire tout près de chez vous.

1. Tester un vélo électrique sur les traces du diamant noir



Le circuit VTT du diamant noir, long de onze kilomètres, vous permettra de découvrir les charmes de la forêt de Bon-Secours et l'histoire minière de Bernissart, une terre que l'homme a exploitée pour le progrès et la prospérité.

Pour organiser votre escapade à deux roues, six vélos électriques sont disponibles auprès de l'office de tourisme et le parcours est téléchargeable sur le site internet communal <https://www.bernissart.be/images/Images%20pour%20nouveau%20site/circuit-diamant-noir.pdf>

2. Faire une chasse aux trésors high-tech

Le géocaching fête ses 20 ans cette année. Pratiqué dans le monde entier par des millions d'adeptes, cette activité de plein air accessible à tous, consiste à trouver, à la manière d'une chasse aux trésors, des «caches» déposées par d'autres «géocacheurs». Pour s'y essayer, il suffit juste d'être muni d'un smartphone, d'avoir activé la géolocalisation et téléchargé l'appli officielle de géocaching ; une carte vous situera les caches à découvrir dans les environs où vous vous trouvez. Une fois la cache trouvée, vous signez un registre et vous partagez votre découverte sur l'appli.

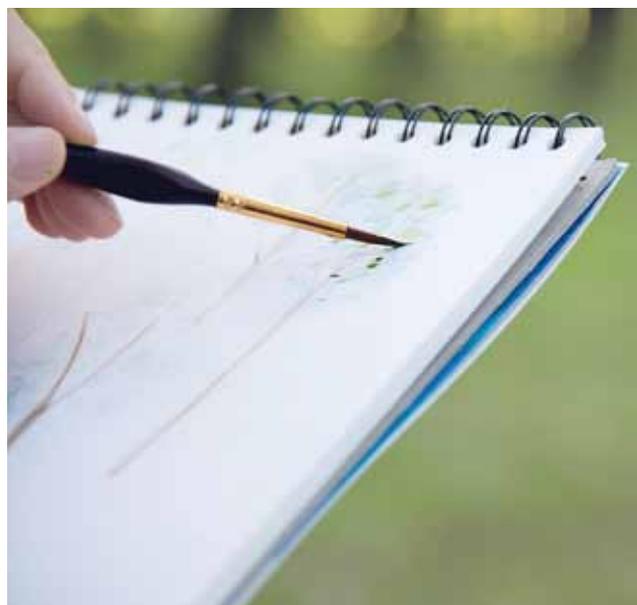
Vous vous lancez ? Il y a une quarantaine de caches dans notre commune !

3. Commencer le sketching

Ce mot anglais définit la pratique du carnet de voyages, ces croquis que l'on dessine in situ, sur le vif, fidèles à la réalité, pour se souvenir d'une balade ou d'une visite...

Bernissart ne manque pas de sites pour exercer votre crayon : le parc Posteau, la Place des Hautchamps, le canal d'Ath, les marais d'Harchies, la machine à feu, des prairies, des sentiers, ...

Vous avez envie d'essayer ? L'office du tourisme se tient à votre disposition pour organiser une sortie en compagnie d'un dessinateur averti.



4. Les pieds dans le sable... à la Grande Bruyère

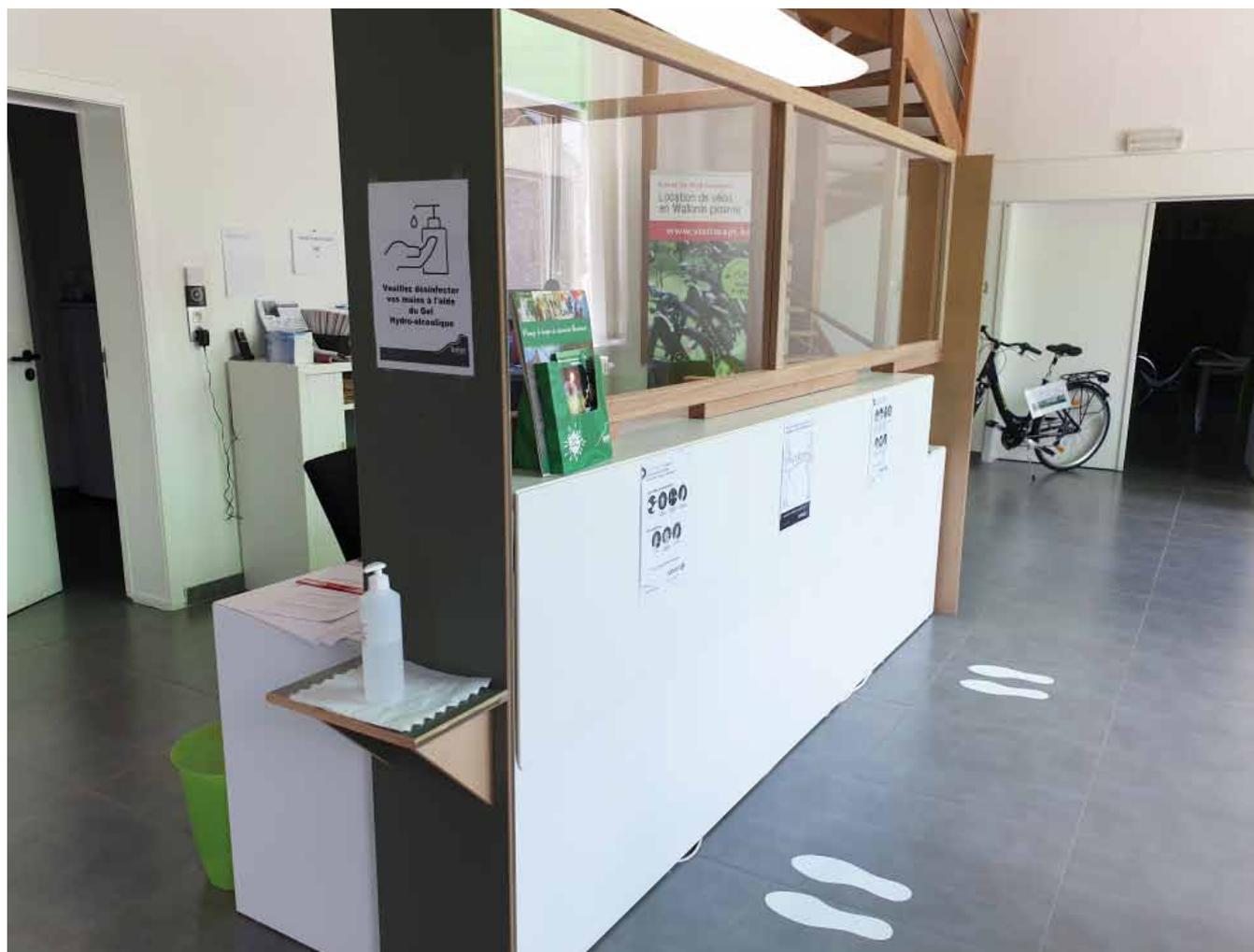
Témoin de l'exploitation du grès dans notre région, la Grande Bruyère est classée Réserve naturelle depuis 2003. Le circuit de découverte prend son départ au terrain de football de Blaton et rapidement, vous surplombez le site qui vous surprendra par sa singularité : étendues de sables, genêts, bruyères, ... **Dépaysement total !**

Le carnet de visite est téléchargeable sur le site internet communal : <https://www.bernissart.be/index.php/tourisme/nature/grande-bruyere>.

Infos

Vélo électrique : 069/76.66.13
Chasse aux trésors :
www.geocaching.com
Sketching : 069/59.05.64 ou
069/76.66.13

Musée de l'iguanodon



Le Musée de l'iguanodon a rouvert ses portes au public depuis le 27 mai. C'est l'occasion de découvrir ses derniers aménagements.

Le musée sera ouvert, du mardi au dimanche de 10h à 18h. Les visites se font prioritairement sur réservation, par téléphone ou par e-mail :

- tél. 069/76.66.13 - E-mail. museeiguanodon@bernissart.be

Les visiteurs seront invités à venir plutôt le matin ou l'après-midi en fonction des réservations.

La visite du musée se fera en autonomie.

Afin de garantir la sécurité et de protéger les visiteurs et le personnel du musée, la Commune de Bernissart a adopté une série de mesures de distanciation, d'hygiène et de désinfection.

Infos

Musée de l'iguanodon
Rue Lotard 14 - 7320 Bernissart
069/76.66.13

En outre, voici les mesures spécifiques pour les visiteurs :

- Les paiements se font prioritairement de manière électronique.
- Le port du masque est **fortement conseillé**. Nous vous invitons à prendre vos masques personnels. À défaut, un masque vous sera fourni à l'entrée du musée.
- Un marquage au sol avec un sens de visite vous guide dans le musée.
- Les jeux, manipulations, livres et espaces dédiés aux enfants ne sont pas accessibles afin d'éviter toute contamination.
- Nous vous rappelons que la distanciation sociale **d'1,5 mètre** par rapport aux autres visiteurs est essentielle lors de votre visite.

Le personnel du musée de l'iguanodon espère vous voir très vite afin de vous faire découvrir son véritable squelette d'iguanodon et sa collection de fossiles.

Home Made Alara



© Sarah Courcelle

Aurélie Jérôme s'est lancée dans la fabrication de cosmétiques naturels il y a quelques années, pour faire des économies sur son budget serré d'étudiante. Aujourd'hui, elle a créé sa petite entreprise, Home Made Alara, mais les valeurs sont restées les mêmes : du fait maison, pas cher, 100 % nature et presque zéro déchet.

Devenue indépendante à titre complémentaire en octobre 2018, Aurélie n'en revient pas elle-même du chemin parcouru.

Ce n'est pas simple de commercialiser des cosmétiques : chaque produit doit faire l'objet d'un dossier technique conforme aux législations belge et européenne, être certifié par un laboratoire indépendant qui en atteste la sécurité, être notifié dans la base de données de la Commission européenne, avoir un étiquetage adéquat comprenant des mentions obligatoires, ...

Un procédé de fabrication artisanal

La partie la plus fun du projet reste finalement la fabrication. Dans son magasin-atelier situé à Harchies, Aurélie -alias Alara- invente, dose, teste et réajuste des crèmes fondantes pour le corps, des baumes à lèvres apaisants, des shampoings solides moussants, ... avant de trouver la recette idéale qui répondra aux attentes de sa large communauté sur Facebook.

Le processus de fabrication est entièrement artisanal et les produits synthétisés contiennent entre cinq et huit ingrédients maximum : des huiles essentielles, des cires végétales, des poudres de plantes, ... sélectionnés auprès de fournisseurs locaux et/ou éthiques, comme ce beurre de Karité qu'elle importe du Burkina Faso et dont la récolte et la confection sont confiées à des femmes justement rémunérées.

Une passion qui se partage

Diplômée de la Fédération française d'aromathérapie, Aurélie a à cœur de partager sa passion et son savoir à travers les ateliers de fabrication de cosmétiques ou de produits ménagers qu'elle anime et qu'elle espère pouvoir relancer dès septembre. Son objectif est en effet aussi de rendre les personnes qui le souhaitent autonomes et de sensibiliser au bien-être naturel.

En attendant, elle continue la vente en ligne ou via les « Ruches qui disent oui ! ». Ses produits sont également en rayon dans des magasins alternatifs de la région et depuis peu, elle travaille avec deux collaboratrices qui s'occupent de la vente sur les marchés de terroir. Car son activité en peu de temps s'est développée, étonnamment grâce à la crise sanitaire et son lot de questionnements sur nos vies à cent à l'heure, notre impact environnemental et l'économie locale, qui ont convaincu certains d'entre nous de revoir leurs modes de consommation.

Jamais à court d'idées, son prochain défi consistera à repenser et à professionnaliser ses emballages.



Infos

Home Made Alara
Rue du Rivage, 65 - 7321 Harchies
homemadealara@gmail.com
0478/52.92.42
<https://www.homemadealara.com/>
f Home Made Alara

Loisirs

Amicale seniors Blaton

Jeudi 17 septembre : reprise des activités de l'Amicale.

Du 20 et 27 septembre : voyage annuel au Col de la Faucille, dans le Jura.

ANNULE

Infos : Michèle Menu : 0474/43.55.59.

Musée de la Mine

Installé sur le site du charbonnage d'Harchies, le musée met en évidence le riche passé minier de la commune. Le guide Jeannot Duquesnoy, ancien mineur, vous fera partager sa passion. Ouvert jusqu'au 30 septembre samedi et dimanche de 15 à 19h.

Infos : 069/77.26.80.



Dons de sang

Jeudi 9 juillet

Ville-Pommeroeul, au foyer paroissial, de 16h30 à 18h30.

Mardi 1^{er} septembre

Bernissart, au Centre Omnisports du Préau, de 16h30 à 18h30.

Lundi 7 septembre

Harchies, à l'école Saint-François (entrée par la rue Saint-Roch), de 16h30 à 18h30.

Mercredi 16 septembre

Blaton, à l'école libre, de 16h à 18h30.

A. Criquelière (pour Ville-Pommeroeul) : 065/62.11.69.

JL Delattre (pour Blaton, Harchies et Bernissart) : 069/57.94.81.

Environnement

Conférences du Cercle horticole «Le Réveil»

Activités suspendues jusqu'à nouvel ordre. Les membres seront avertis de la reprise.

Infos : Rose-Marie Willemart : 0472/73.59.47.



Visite thématique « À la découverte des araignées »

Samedi 22 août : de 9h30 à 13h00.

Pour les familles et enfants à partir de 10 ans.

RDV au CRIE. PAF : 5€.

Infos et inscriptions :

<https://crieharchies.fikket.com/>

Administration

Permanences officielles du SFP Pensions

La permanence se déroulant le 3^{ème} mardi du mois, de 9 à 11h30, à l'ancienne maison communale de Blaton, est suspendue jusqu'à nouvel ordre. Le service reste cependant ouvert via mypension.be et le numéro gratuit 1765.

Pour publier vos articles dans le bulletin communal

Les associations peuvent nous faire parvenir pour le 14 août leurs informations à faire paraître concernant les mois d'octobre, novembre et décembre 2020. Un formulaire en ligne est accessible sur le site www.bernissart.be dans la rubrique «Berni Infos».

Distribution des sacs poubelles gratuits

Initialement prévue au mois de juin, la distribution des sacs poubelles gratuits se déroulera à partir du mardi 20 octobre et s'organisera de cette façon :

Blaton

Local des 3 canaux.

Grand-Place, 6 .

Mardi 20 octobre,

de 8h30 à 11h45 et de 12h45 à 16h15.

Pommeroeul

Maison de village.

Place des Hautchamps, 33.

Mercredi 21 octobre,

de 8h30 à 11h45.

Ville-Pommeroeul

Ecole communale (réfectoire)

Place, 1.

Mercredi 21 octobre,

de 12h45 à 16h15.

Bernissart

Administration communale.

Service Population.

Place, 1.

Jeudi 22 octobre,

de 8h30 à 11h45 et de 12h45 à 16h15.

Harchies

Salle communale,

rue Albert 1^{er}, 5.

Vendredi 23 octobre,

de 8h30 à 11h45.



Infos :

Service Population.

Place de Bernissart, 1 - 7320 Bernissart

069/64.65.21 ou 29.

CONTACTS UTILES

Administration Communale

Population :069/646521-22
Etat-civil :069/646524
Finances :069/646530
Titres services :069/811014-15

Centre Administratif du Préau (CAP)

Accueil :069/590060
Secrétariat communal :069/590061-71
Secrétariat Bourgmestre :069/590062
Travaux et urbanisme :069/590025-65
Cimetières et
éclairage public défectueux :069/590026
Environnement-Logement :069/590064-74

Bibliothèque

Blaton :069/766078

Agence locale de l'Emploi

ALE :069/580142

Maison de l'Emploi

MDE :069/672999

Centre omnisports du Préau

COP :069/561129

Agence de développement local

ADL :069/590560

Centre Public d'Action Sociale

CPAS :069/590660



acteur de
l'eurométropole
lille kortrijk tournai